



Le prêt avance rénovation

Un prêt hypothécaire

Ce nouveau prêt hypothécaire, disponible depuis le 1er janvier 2022, est proposé aux ménages pour financer des travaux de rénovation énergétique, en partie grâce à un fonds public.



Le remboursement du prêt s'effectue au moment de la vente du logement ou lors d'une succession. Les intérêts peuvent être remboursés périodiquement ou être versés en une seule fois au moment de la vente ou de la succession.